

Plus de la moitié des femmes s'occupent des enfants ou des adultes dépendants de soins au Canada, 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 8 novembre 2022

En 2022, plus de la moitié des femmes de 15 ans et plus (52 % ou près de 8,4 millions de femmes) ont fourni des soins quelconques à des enfants ou à des adultes dépendants de soins, moyennant une rémunération ou non. Peu importe si elles s'occupaient d'enfants ou d'adultes, les femmes étaient considérablement plus susceptibles que les hommes (42 %) de fournir des soins. Elles étaient également plus susceptibles que les hommes de signaler des répercussions négatives liées à la prestation de soins, comme la fatigue, l'inquiétude et l'anxiété.

Depuis plusieurs années, des chercheurs, des décideurs politiques et des intervenants proposent de mettre l'accent sur l'économie des soins, c'est-à-dire le secteur de l'économie qui englobe la prestation de soins rémunérés et non rémunérés à des enfants de moins de 15 ans et à des adultes ayant des problèmes de santé ou des incapacités à long terme. Le [vieillesse démographique au Canada](#) continue d'exercer une pression sur les services de santé et de soins à domicile, et la pandémie de COVID-19 a fait ressortir l'importance de l'économie des soins pour la santé, le bien-être et la prospérité économique des Canadiens. Il s'agit d'ailleurs d'un enjeu mondial; l'Organisation internationale du travail estime que, à l'échelle mondiale, 2,3 milliards de personnes nécessiteront des soins d'ici 2030. Il est essentiel de comprendre et de reconnaître la contribution de l'économie des soins à l'économie générale du Canada, ainsi que son incidence sur les membres de la société canadienne.

Les résultats du sixième cycle de l'Enquête sociale canadienne (ESC), qui portait sur le bien-être et les soins donnés, ont été publiés aujourd'hui. Les données ont été recueillies du 25 juillet 2022 au 28 août 2022. Les résultats présentés ici mettent en lumière les expériences et les défis qu'ont connus les personnes ayant fourni des soins à des enfants ou à des adultes dépendants de soins au cours des 12 derniers mois, particulièrement celles qui ont fourni des soins non rémunérés.

Un peu plus de 3 Canadiens sur 10 fournissent des soins à des enfants, et près du quart des Canadiens fournissent des soins à des adultes ayant des problèmes de santé ou des incapacités à long terme

En 2022, un peu plus de 3 personnes sur 10 (31 %) au Canada s'occupaient d'enfants de moins de 15 ans ou leur fournissaient des soins quelconques. Plus précisément, 3 % d'entre elles prodiguaient des soins rémunérés à des enfants, alors que 29 % fournissaient des soins non rémunérés à des enfants (1 % ont indiqué avoir fourni à la fois des soins rémunérés et des soins non rémunérés).

Parallèlement, un peu moins du quart (23 %) des personnes de 15 ans et plus au Canada fournissaient des soins à des adultes (15 ans ou plus) dépendants de soins : 3 % fournissaient des soins rémunérés et 21 % des soins non rémunérés (moins de 1 % ont indiqué avoir fourni à la fois des soins rémunérés et des soins non rémunérés).



Tableau 1**Proportions de personnes de 15 ans et plus ayant fourni des soins au cours des 12 derniers mois, selon le genre et le type de soins, 2022**

	Total	Hommes	Femmes
	%		
Total – Soins aux enfants	31,3	27,2	35,3
Soins rémunérés aux enfants	2,9	1,2	4,5
Soins non rémunérés aux enfants	29,3	26,4	32,2
Total – Soins aux adultes	23,4	20,4	26,4
Soins rémunérés aux adultes	2,9	1,4	4,3
Soins non rémunérés aux adultes	21,0	19,1	22,9

Note(s) : Les catégories des soins rémunérés et des soins non rémunérés ne sont pas mutuellement exclusives.

Source(s) : Enquête sociale canadienne (5354), 6e cycle, 2022.

Les femmes prodiguent la majeure partie des soins non rémunérés

Des écarts entre les genres ont été constatés parmi les prestataires de soins non rémunérés. Près du tiers (32 %) des femmes s'occupaient d'enfants ou leur fournissaient des soins sans être rémunérées, et près du quart (23 %) des femmes fournissaient des soins non rémunérés à des adultes aux prises avec des problèmes de santé ou des incapacités à long terme. Ces proportions étaient moins élevées chez les hommes; 26 % d'entre eux s'occupaient d'enfants ou leur fournissaient des soins non rémunérés et 19 % prodiguaient des soins non rémunérés à des adultes aux prises avec des problèmes de santé ou des incapacités à long terme.

En outre, 6 % de toutes les personnes assuraient une double prestation de soins non rémunérés (soit des « aidants pris en sandwich »), c'est-à-dire qu'elles s'occupaient en même temps d'enfants et d'adultes dépendants de soins. Encore une fois, les femmes (7 %) étaient plus susceptibles d'aider à la fois des enfants et des adultes que les hommes (5 %).

Les soins non rémunérés changent tout au long du cycle de vie

Les adultes de 25 à 54 ans étaient plus susceptibles que ceux des autres groupes d'âge de fournir des soins à des enfants de moins de 15 ans. Le groupe d'âge des 35 à 44 ans était celui qui était le plus susceptible de fournir des soins à des enfants (60 %). Le groupe d'âge des 25 à 34 ans (34 %) était le deuxième plus susceptible de fournir des soins à des enfants de moins de 15 ans, suivi des 45 à 54 ans (33 %). Dans chacun de ces groupes d'âge, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de s'occuper d'enfants ou de leur fournir des soins sans être rémunérées.

En ce qui concerne la relation entre la personne qui fournit les soins et le bénéficiaire de soins, 63 % des personnes qui fournissaient des soins non rémunérés à des enfants s'occupaient de leurs propres enfants, 21 % de leurs petits-enfants, 8 % de neveux ou de nièces et 6 % d'enfants d'amis ou de voisins.

Comme prévu, la relation entre la personne qui donne les soins et celle qui les reçoit varie selon l'âge de la personne qui fournit les soins. Plus précisément, chez les adultes de 35 à 44 ans, la grande majorité (94 %) des personnes non rémunérées s'occupaient de leurs propres enfants, mais cette proportion était plus faible chez les 55 à 64 ans (16 %). Chez les prestataires de soins plus âgés, le pourcentage de personnes s'occupant des petits-enfants était plus élevé. Par exemple, 10 % des personnes de 45 à 54 ans qui fournissaient des soins s'occupaient de leurs petits-enfants, comparativement à 76 % de celles de 55 à 64 ans. En outre, chez les personnes de 65 ans et plus, la grande majorité (93 %) des personnes qui fournissaient des soins s'occupaient de leurs propres petits-enfants.

Pour ce qui est des soins non rémunérés prodigués à des adultes ayant des problèmes de santé ou des incapacités à long terme, les aidants étaient plus souvent âgés entre 55 et 64 ans (34 %) et entre 45 et 54 ans (26 %). Encore une fois, parmi ces groupes d'âge, les femmes étaient plus susceptibles de fournir des soins non

rémunérés à des adultes dépendants de soins que les hommes. Toutefois, chez les adultes de 65 ans et plus, l'écart entre les genres s'était résorbé – environ 23 % des hommes et 24 % des femmes fournissaient des soins à des adultes dépendants de soins.

Tableau 2

Proportions de personnes ayant fourni des soins non rémunérés à des enfants et à des adultes au cours des 12 derniers mois, selon le groupe d'âge et le genre, 2022

	Soins non rémunérés aux enfants			Soins non rémunérés aux adultes		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
	%					
15 à 24 ans	18,1	12,1	24,7	13,3	13,0	13,6
25 à 34 ans	34,2	27,7	41,3	11,0	9,7	12,3
35 à 44 ans	59,5	54,8	64,1	17,2	15,1	19,2
45 à 54 ans	32,9	34,7	31,1	26,3	21,1	31,5
55 à 64 ans	17,6	15,5	19,6	33,6	31,3	36,0
65 ans et plus	16,7	15,7	17,6	23,5	23,3	23,6

Source(s) : Enquête sociale canadienne (5354), 6e cycle, 2022.

Au Canada, les aidants non rémunérés d'adultes dépendants de soins étaient plus susceptibles de fournir des soins et du soutien à un parent (53 %). Ils étaient ensuite plus susceptibles de fournir des soins à un conjoint ou un partenaire (18 %), à un ami, un collègue ou un voisin (15 %), à un autre membre de la famille (14 %), à un enfant adulte (12 %) ou à un frère ou une sœur (7 %).

Il a été constaté que la relation entre l'aidant non rémunéré et l'adulte dépendant de soins varie selon l'âge de la personne qui fournit les soins. Plus les gens vieillissent, plus ils sont susceptibles de s'occuper de leur conjoint ou partenaire au lieu d'un parent. Par exemple, chez les aidants de 45 à 54 ans non rémunérés, 70 % fournissaient des soins à un parent et 9 % fournissaient des soins à un conjoint ou à un partenaire. En comparaison, le pourcentage de personnes qui fournissaient des soins à un conjoint ou à un partenaire se chiffrait à 14 % chez les 55 à 64 ans et à 38 % chez les 65 ans et plus.

Les hommes et les femmes prodiguent des types de soins non rémunérés différents

Les types de soins fournis à des adultes dépendants de soins avaient tendance à varier selon le genre du prestataire de soins. Par exemple, chez les personnes fournissant des soins non rémunérés à des adultes, les hommes (61 %) étaient plus susceptibles que les femmes (46 %) d'effectuer l'entretien de la maison et des travaux extérieurs.

Tableau 3
Proportions des activités de soins non rémunérées aux adultes au cours des 12 derniers mois, selon le genre, 2022

	Total	Hommes	Femmes
	%		
Transport	70,5	71,8	69,4
Préparation de repas, travaux ménagers, lessive	59,7	56,0	62,7
Entretien de la maison, travaux extérieurs	52,8	60,7	46,3
Soins personnels	35,6	30,0	40,1
Traitements médicaux	33,9	29,9	37,2
Organisation et planification des soins	43,4	37,3	48,3
Gestion des finances	41,7	42,6	41,0
Aide émotionnelle	80,3	76,6	83,4

Source(s) : Enquête sociale canadienne (5354), 6e cycle, 2022.

En revanche, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de participer à des activités de soins devant souvent être accomplies de façon régulière ou selon un horaire fixe, comme la prestation de soins personnels (40 % par rapport à 30 %), l'organisation et la planification des rendez-vous pour le bénéficiaire de soins (48 % par rapport à 37 %) et l'apport d'aide pour les traitements médicaux (37 % par rapport à 30 %). Les femmes (83 %) étaient aussi plus susceptibles que les hommes (77 %) de fournir de l'aide émotionnelle.

Le nombre médian d'heures consacrées à fournir des soins non rémunérés à des adultes dépendants de soins est le plus élevé chez les aidants qui s'occupent d'un conjoint ou d'un enfant adulte

Pour mesurer l'intensité des soins donnés, il faut examiner, en plus de l'aspect régulier de certaines activités de soins, le nombre d'heures qui y sont consacrées. En 2022, les fournisseurs de soins non rémunérés à des adultes dépendants de soins ont consacré un nombre médian de huit heures par semaine à la prestation de soins ou d'aide à des adultes ayant des problèmes de santé ou des incapacités à long terme, et les femmes ont consacré dix heures aux soins, comparativement à six heures pour les hommes.

Le nombre médian d'heures consacrées à des soins non rémunérés fournis à des adultes variait en fonction de la relation avec le bénéficiaire des soins. Les personnes qui s'occupaient d'un ami, d'un collègue ou d'un voisin étaient celles qui consacraient le plus petit nombre d'heures à la prestation de soins, soit quatre heures par semaine. Ce nombre augmentait cependant à cinq heures par semaine pour les personnes qui s'occupaient d'un frère ou d'une sœur, et à huit heures par semaine pour celles qui s'occupaient d'un parent. Les personnes prodiguant des soins à un conjoint ou un partenaire ou à un enfant adulte étaient celles qui consacraient le plus grand nombre d'heures aux soins (20 heures par semaine).

La prestation de soins occasionne de la fatigue chez plus de la moitié des personnes qui fournissent des soins non rémunérés, et bon nombre d'entre elles se sentent inquiètes et anxieuses

Malgré les gratifications possibles de la prestation de soins, celle-ci entraîne souvent des répercussions sur la santé physique et mentale de la personne les fournit. Plus de la moitié (56 %) de tous ceux et celles qui ont prodigué des soins non rémunérés ont déclaré avoir ressenti de la fatigue en raison de leurs responsabilités en matière de soins, et 44 % ont indiqué s'être sentis inquiets ou anxieux au cours des 12 derniers mois. De plus, 37 % se sentaient dépassés, et 3 sur 10 ont affirmé que leur sommeil était perturbé. En revanche, 30 % des personnes qui fournissent des soins non rémunérés ont indiqué ne pas avoir ressenti d'incidence sur leur santé physique ou mentale.

En plus du fait que les femmes étaient déjà plus susceptibles de fournir des soins non rémunérés, elles étaient également plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé en raison de leurs responsabilités en matière de soins. Les répercussions étaient plus importantes chez les femmes, et ce, pour plusieurs symptômes liés à la santé. Par exemple, chez les prestataires de soins, 62 % des femmes se sentaient fatiguées, comparativement à 48 % des

hommes. Les femmes étaient également plus enclines que les hommes à se sentir inquiètes ou anxieuses (50 % par rapport à 37 %), dépassées (45 % par rapport à 27 %), irritables (35 % par rapport à 26 %) et déprimées (20 % par rapport à 15 %) en raison de leurs responsabilités en matière de soins.

Tableau 4
Proportions des répercussions de la prestation de soins non rémunérés à des enfants et à des adultes sur les prestataires de soins au cours des 12 derniers mois, selon le genre, 2022

	Total	Hommes	Femmes
	%		
Fatigue	55,5	47,8	61,9
Inquiétude ou anxiété	44,0	36,8	50,2
Dépassement	36,9	27,3	44,9
Solitude	13,3	9,1	16,9
Isolement	14,1	10,3	17,2
Irritabilité	30,8	26,3	34,5
Sentiment d'amertume	13,5	10,2	16,3
Dépression	17,5	14,8	19,8
Perte d'appétit	7,9	6,9	8,8
Perturbation du sommeil	29,1	25,5	32,5
Aucune	29,5	36,9	23,2

Source(s) : Enquête sociale canadienne (5354), 6e cycle, 2022.

Les responsabilités en matière de soins peuvent aussi se répercuter sur l'emploi, notamment en ce qui a trait à la conciliation travail-vie personnelle, à la carrière ou aux avantages. Par exemple, 16 % des personnes qui ont fourni des soins non rémunérés (à des enfants ou à des adultes) avaient dû ajuster leur horaire de travail pour mieux accommoder leurs responsabilités en matière de soins. En outre, 7 % avaient dû réduire le nombre d'heures travaillées par semaine et 5 % avaient dû abandonner tout travail rémunéré.

En résumé, il est essentiel d'accroître les connaissances liées à la prestation de soins rémunérés et non rémunérés. Tant d'adultes s'occupent d'enfants et d'adultes dépendants de soins, et leurs efforts, qui sont souvent non reconnus, sont essentiels au sein de l'économie et de la société du Canada. Statistique Canada s'engage à poursuivre ses recherches sur les soins rémunérés et non rémunérés au Canada et sur les répercussions de la prestation de soins, puis à veiller à ce que l'ampleur de la contribution économique de l'économie des soins soit bien comprise.

Note aux lecteurs

Le projet sur l'économie des soins

Dans le cadre de la modernisation du contenu de l'Enquête sociale générale (ESG), Statistique Canada élabore et met en œuvre une stratégie de données pour définir et mesurer l'économie des soins. L'économie des soins englobe à la fois les soins à autrui rémunérés et les soins à autrui non rémunérés. Il est important de tenir compte de ces deux types de soins pour estimer la contribution totale des soins au sein de l'économie du Canada et pour déterminer leur incidence sur la société canadienne. L'organisme a élaboré, en collaboration avec des experts nationaux et internationaux, les ministères fédéraux et des organisations non gouvernementales, un cadre conceptuel pour orienter la collecte de données future. Pour aborder les lacunes statistiques dans le domaine de l'économie des soins, un nouveau contenu sur les soins à autrui rémunérés et non rémunérés et sur l'incidence de la prestation de soins sur les Canadiens a été ajouté au 6e cycle de l'Enquête sociale canadienne (ESC).

Définitions

Économie des soins : Il s'agit du secteur de l'économie qui comprend les soins, rémunérés et non rémunérés, donnés à autrui pour appuyer les besoins physiques, psychologiques et émotionnels de groupes qui ont besoin de soins.

Soins à autrui : Les soins à autrui sont l'ensemble des activités et des responsabilités nécessaires pour répondre aux besoins physiques, psychologiques et émotionnels des adultes et des enfants qui dépendent des soins.

Soins à autrui non rémunérés : Les soins à autrui non rémunérés sont offerts à des groupes qui dépendent des soins, sans rémunération monétaire explicite. Ces soins sont souvent assurés dans le cadre d'une relation personnelle avec un membre de la famille ou des amis ou par l'intermédiaire d'un organisme bénévole.

Soins à autrui rémunérés : Les soins à autrui rémunérés sont des soins fournis contre rémunération ou profit, dans les secteurs des soins sociaux et des soins aux enfants du marché de l'emploi, à des groupes qui dépendent de ces soins. Les soins rémunérés sont fournis dans différents endroits, dont les ménages privés, les établissements à but non lucratif ou communautaires, ou les lieux de prestation de soins en commun publics ou privés (comme les garderies, les établissements de soins de longue durée ou les hôpitaux).

Adultes dépendants de soins : Les personnes de 15 ans et plus sont considérées comme dépendantes de soins si elles sont aux prises avec des incapacités ou des problèmes de santé physique ou mentale à long terme. Par cela, on entend des limites à la capacité d'une personne de réaliser en toute indépendance des activités de la vie quotidienne et des activités instrumentales de la vie quotidienne, d'une manière durable ou pendant une période d'au moins six mois.

Enfants dépendants de soins : Les enfants de moins de 15 ans sont considérés comme dépendants de soins en raison du stade de développement auquel ils sont et de l'obligation juridique associée à la supervision. Cette catégorie comprend également les enfants aux prises avec des problèmes de santé ou des incapacités à long terme qui peuvent nécessiter des soins supplémentaires à tous les âges et à tous les stades de développement.

Double prestation de soins : La double prestation de soins consiste à fournir des soins non rémunérés aux deux groupes dépendants de soins, c'est-à-dire à la fois à un enfant dépendant de soins (de moins de 15 ans) et à un adulte dépendant de soins (15 ans et plus, avec un problème de santé ou une incapacité à long terme). La double prestation de soins est liée au concept des « aidants pris en sandwich », mais sa définition est plus élargie.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5354](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).